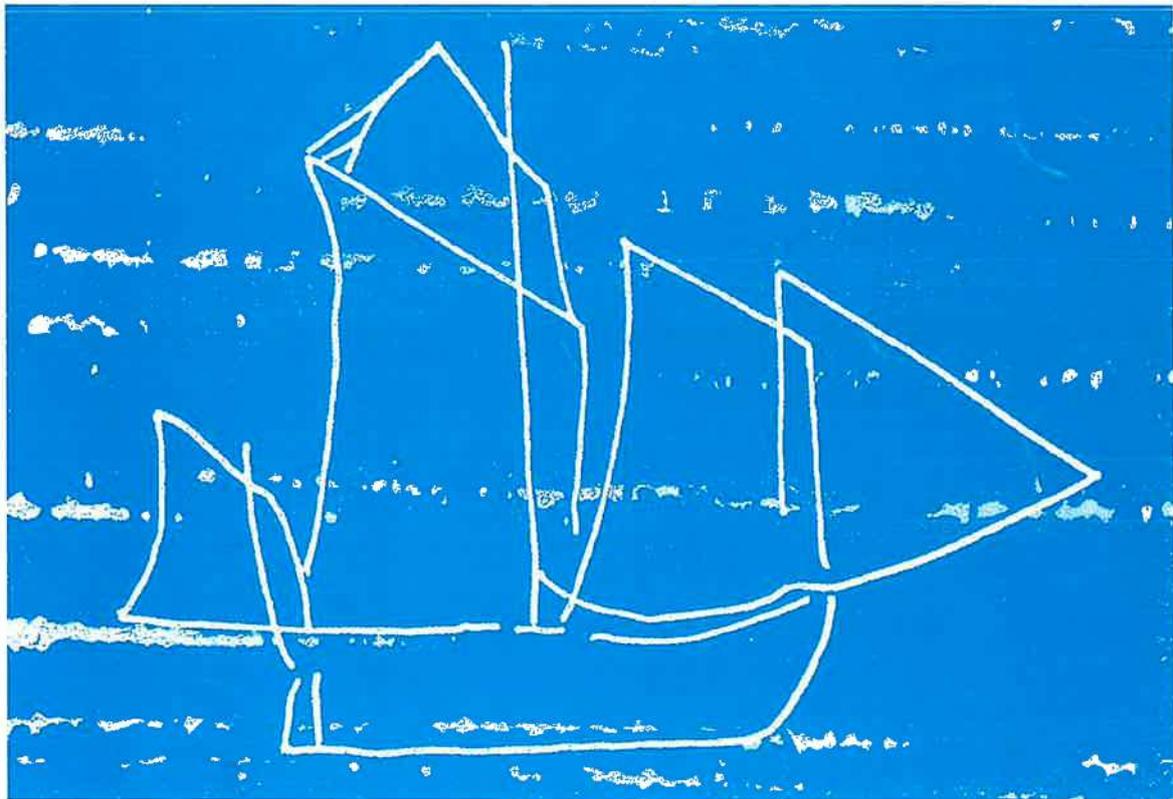


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 A BERNIERES**
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations. Tirage limité. **10 €**
- **BERTHELEMY** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 1** **EPUISE**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE** **EPUISE**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- **Pierre-Emile BERTHELEMY, Peintre des rivages normands** **28 €**
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de L'Îles de Tatihou du 10 février au 30 septembre 2007
Format 26 x 29 cm, en quadrichromie, 128 pages
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,60 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,60 € unitaire**
- **L'EGLISE DE BERNIERES** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne
Format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- **ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
- **CHEMINEMENT DES CANADIENS LE 6 JUIN 1944 DANS BERNIERES** **1,50 €**
Livret de 8 pages en couleur et avec plan retraçant la progression des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - B.O.N. à la rencontre du lin, une activité majeure de Bernières
- 5 - Les lecteurs nous écrivent
- 8 - La Cassine, vie, mort et résurrection d'une maison
- 11 - Histoire d'eau ... Les puits de Bernières
- 15 - La canicule de l'été 1811, ses conséquences à Bernières
- 18 - Un Berniérais à la conquête des îles Marquises en 1842
- 22 - Où il est encore question de chanoînes ...
- 23 - Les panneaux de B.O.N.

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

•Président:

Jean-Paul MAYER

•Vice-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

•Secrétaire:

Catherine HENTGEN

•Secrétaire adjoint :

Annie de GERY

•Trésorier:

Stéphane MANDELKERN

•Trésorier adjoint :

Pierre BESSON

•Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

•Rédacteurs:

Jean CUISENIER – Annick FLOHIC –

- Annie de GERY – Jean-Paul

MAYER – Myriam MOULIN

Imprimeur : Imprimerie Anquetil

312 616 550 B RCS CAEN

14110 Condé-sur-Noireau

Tél. : 02 31 69 04 26

EDITORIAL



Mon Dieu, que la nature est belle !
Comment peut-on s'imaginer à quel point elle peut être agressive de toutes parts ...

La mer, toujours recommencée comme chantait le poète, à l'horizon infini, risque d'être bien limitée à brève échéance par un champs d'éoliennes installé en face de nos côtes.

La terre, si belle lorsqu'elle se confond avec la mer avec son espace dunaire couvert d'herbes folles et de tamaris, n'est plus libre qu'en de rares endroits, sans cesse grignotés par les constructions. Et le dernier espace libre de Bernières, le Platon, risque d'être privatisé, peut-être bientôt, pour y dessiner un golf de 9 ou 6 trous, voire seulement un *pitch and put*.

Deux exemples qui montrent combien la nature libre peut être facilement sacrifiée au nom d'intérêts pseudo économiques à court terme, obérant pour longtemps le futur.

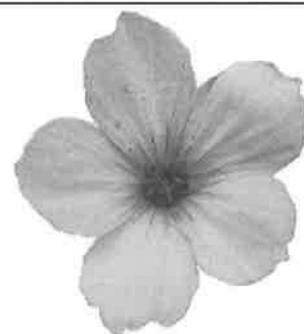
Regardez bien aujourd'hui la mer et son horizon que rien encore ne limite.

Promenez-vous encore librement sur le Platon en écoutant coasser les grenouilles dans les gabions, en regardant les petits lapins qui se chauffent au soleil, en herborisant, en flânant ...

Vous risquez de ne plus pouvoir le faire pendant longtemps !

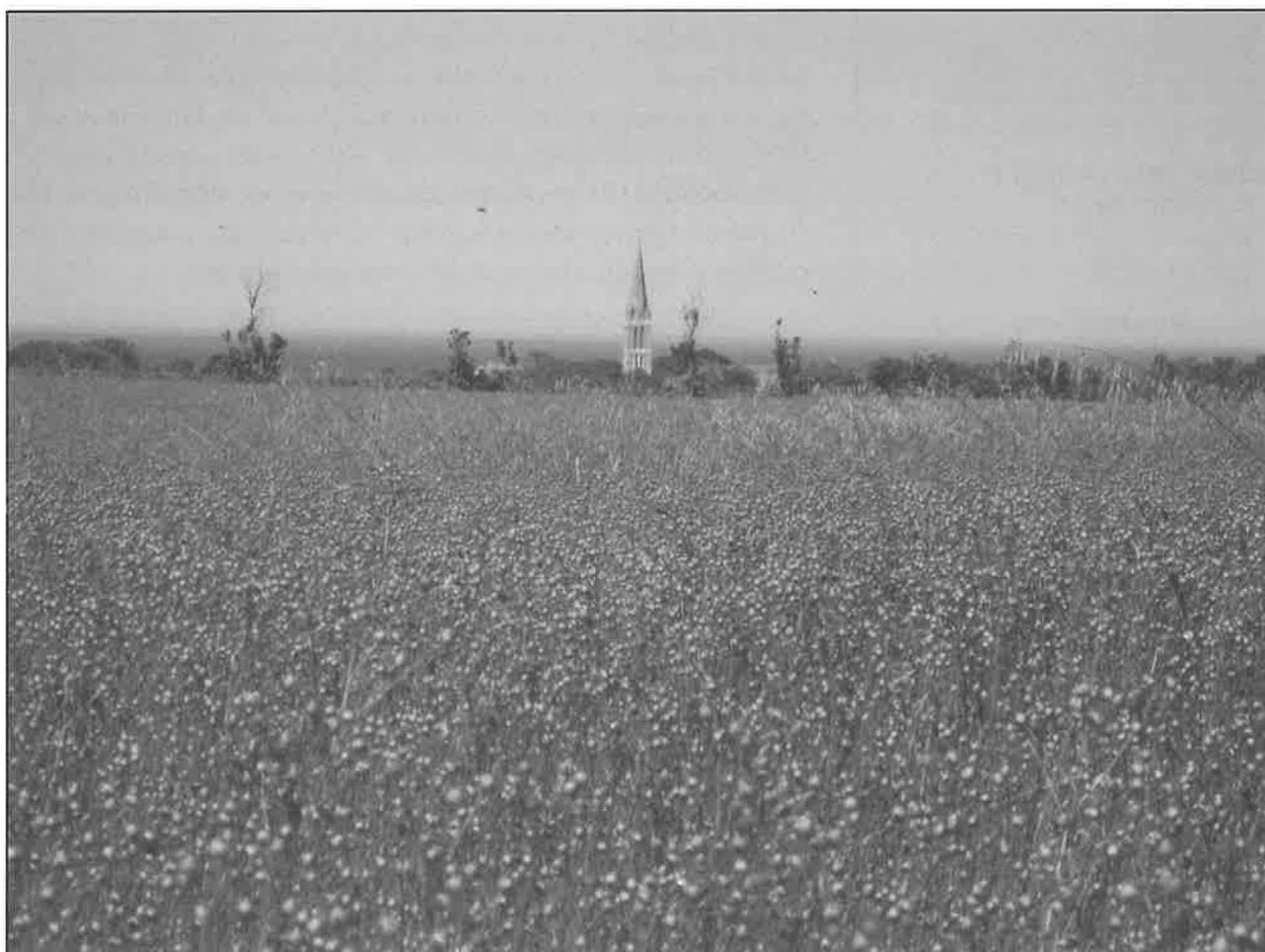
Jean-Paul MAYER

B.O.N. à la rencontre du lin, Une activité majeure de Bernières ...



Par Jean-Paul MAYER

... Et de Normandie ¹ ! Dans le n° 23 du bulletin de B.O.N. (Juillet 2003), Annie de Géry avait retracé la grande saga du lin dans un article particulièrement bien documenté. Nombreuses avaient été les réactions de nos lecteurs en manifestant leur intérêt pour cette culture si développée à Bernières. Et c'est ce qui a incité B.O.N. à organiser pour ses adhérents une sortie à l'usine de teillage de Bourguébus.



L'église Notre-Dame de Bernières émergeant d'un champ de lin

Cliché JPM

Francine et Pierre Besson avaient pris de longue date contact avec le directeur de l'usine de teillage ² Vandecandelaere à Bourguébus ³ afin d'organiser une visite de ces installations, visite

réservée aux adhérents de B.O.N. L'idée a fait son chemin et c'est en fait une journée « Portes ouvertes » qui vient d'être organisée le 25 juin dernier par cette usine.



Un champ de lin aux portes de Bernières, après sa floraison Cl. JPM

Une trentaine de B.O.Nistes, parmi les centaines de visiteurs de cette journée, ont pu se rendre compte de l'importance de la filière lin en Normandie et dans le Calvados en particulier. Chacun a pu apprendre les différentes étapes de la transformation de cette plante et comprendre comment ces champs magnifiques ondulants au vent pouvaient se transformer en impeccables robes, vestes, chemises ou pantalons !

Première découverte, cette usine, tout comme les autres d'ailleurs, qu'elles soient privées ou coopératives, fonctionne en permanence, tout au long de l'année et en trois équipes ⁴. Les stocks de matière première, de dix-huit mois environ, se trouvent généralement détenus chez les agriculteurs liniers. Son fonctionnement n'est donc pas tributaire des périodes de récolte.

Mais initiions-nous succinctement au processus du traitement du lin.

Les lignes de production de l'usine sont divisées en deux parties bien distinctes.

La première concerne le teillage proprement dit, la seconde, le peignage des fibres.

Le teillage

Une fois les balles de lin sont-elles défilées et déroulées, la nappe de lin passe entre les disques dentés du diviseur pour être étirée environ huit fois. Le diviseur permet ainsi de créer une nappe assez fine et homogène afin d'optimiser le teillage du lin. La fibre étant



Le déroulage des balles de lin avant étirage Cl. PB

toujours suspendue par une chaîne à maillons et maintenue par une courroie en caoutchouc, elle entre dans deux battoirs successifs : ils extraient les derniers anas ⁵ maintenus sur la fibre - qui tombent par gravitation ou sont aspirés - ainsi que les fibres les moins résistantes - ou étoupe - par



La ligne de nappes de fibres après le teillage après leur contrôle Cl. PB

l'intermédiaire de tambours munis de très fines lames. Celles-ci frottent les tiges à une vitesse d'environ 200 tours/minute, vitesse adaptée en fonction des caractéristiques de chaque lot de lin.

A la fin de la ligne de teillage, entièrement automatisée, intervient le contrôle visuel, opération capitale que seul l'homme peut accomplir grâce à son expérience, son savoir-faire et sa parfaite connaissance de la matière. Deux contrôleurs vont apprécier la couleur, l'homogénéité et la qualité des nappes de fibres, extrayant manuellement celles qui pourraient présenter un défaut de rouissage ⁶.

Enfin, une enrouleuse conditionne ces nappes de fibres longues en balles rondes d'environ 100 kg chacune – comme des balles de paille – à l'aide de deux ficelles de lin qui permettront un déroulage optimal lors du peignage. Chaque balle est identifiée par une étiquette qui indique son numéro de lot, son poids ainsi que le nombre de mètres de fibres enroulées, ceci, pour assurer la traçabilité de la matière.

Le peignage

Si 90% des balles de fibres ainsi produites sont exportés, principalement vers la Chine, les 10 % restant constituent la seconde activité de l'usine : le peignage.

Cette opération est, elle aussi, mécanisée mais d'une assez grande lenteur et d'une extrême précision, ce qui permet d'obtenir des fibres lisses, égalisées et ordonnées, d'une qualité parfaite.

Les faisceaux de fibres sont divisés et mis en parallèle pour former une nappe qui doit être la plus régulière possible afin que les opérations de peignage soit réalisé dans de bonnes conditions.

Les fibres sont divisées de plus en plus finement au cours de leur progression. Les peignes sont garnis d'aiguilles de plus en plus fines et sont supportés par des tabliers rotatifs. Le peignage des pieds est réalisé en premier, puis dans un deuxième temps, celui des têtes.

À la sortie de la peigneuse, les fibres sont présentées en poignées par l'action du séparateur, qui intervient entre le travail des pieds et celui des têtes.



Le ruban de fibre de lin après l'ultime peignage dans un bump CI . PB

Une pince les saisit et les dépose de manière à ce qu'elles se chevauchent sur une étaleuse.

Des barres munies de pointes appelées gills permettent de maintenir les fibres parallèles, et de contrôler leur masse pendant qu'elles sont étirées par un rouleau en bois.

Un ruban de lin peigné est ainsi formé.

Les pots de ruban pressé, aussi appelés bumps, d'une longueur de six cents mètres à un kilomètre, selon les spécifications des clients, sont identifiés et conditionnés pour être expédiés vers les filatures.

Ils sont destinés aux marchés français et européens des textiles de haute tenue. Et pour se convaincre de la haute qualité de ces fibres peignées, il ne suffit que de comparer les prix et la qualité d'une chemise en lin en provenance de Chine avec une chemise d'origine européenne !

... Et Bernières, de par sa production de lin, concoure à cette excellence !

¹ Rappelons que la Normandie est la première région productrice mondiale de lin fibres longues haute qualité.

² Pour le teillage, se reporter à B.O.N. n°23 de juillet 2003. Rappelons seulement ici que le teillage consiste à séparer mécaniquement la fibre de lin de ses différentes enveloppes. En fait, les fibres qui sont contenues dans la paille de lin doivent être extraites sans être emmêlées. Elles doivent être ajustées, égalisées, ordonnées... Le teillage des fibres doit donc être exécuté avec une grande précision car cette opération est l'une des particularités majeures de la production de lin.

³ A quelques kilomètres au sud de Caen, sur la route de Falaise.

⁴ Seulement en deux équipes depuis deux ans, à cause de la sécheresse.

⁵ Anas : Pendant le teillage les fibres sont séparées des tiges de lin. Pendant le broyage la tige centrale est brisée en petits fragments appelés des anas. Les anas sont 100% végétaux et sont utilisés depuis des siècles comme litière naturelle pour les animaux.

⁶ Après l'arrachage du lin commence alors la période du rouissage. Le rouissage est la dissociation des parties fibreuses de la plante par élimination de la pectose qui soude les fibres (filasse) à la partie ligneuse, par l'action combinée du soleil et de la pluie.

Les lecteurs nous écrivent

Par Jean CUISENIER

B.O.N. a reçu la correspondance suivante du docteur Jacques Lepoix. En voici le texte intégral : il articule un certain nombre de questions que les habitants de Bernières se posent souvent. En complément, nous y ajoutons quelques réponses et de nouvelles interrogations.

Messieurs,

Parisien de ... 74 ans, j'ai été « débroussaillé » en archéologie en 1939-1940 par le sous-officier A, Baudouin, d'Héritot près de Troarn, qui commandait la poignée d'hommes occupant le sémaphore de Bernières (dont de nos jours on ne discerne même plus l'emplacement).

Il m'avait alors intéressé au site gallo-romain de Bernières-Saint Aubin.

- 1) Saint-Aubin comportait au Castel les vestiges parfaitement visibles d'une villa romaine ; un des officiers allemands des troupes occupantes avait formé ses hommes aux fouilles et le lieu avait été impeccablement balisé et mis au jour en 1942-43. Je les ai alors visités (un peu à la hâte, mais assez courtoisement toléré par... l'occupant). Hélas, quelques années plus tard, le bulldozer ratissa le tout pour le parking et le square, et je ne sais même pas s'il y a eu des relevés sérieux, soit à la Société des Archéologues de Normandie que cet Allemand avait avertie, soit à l'Université de Caen, parfois bien logée en sauvegarde archéologique (souvenons nous du plan relief, entreposé sans protection à la faculté des lettres).

- 2) Le lieu-dit « les Tranchées romaines » présentait beaucoup d'intérêt par ses dimensions : il s'agissait d'une voie cavée, c'est à dire présentant en coupe l'aspect suivant :

Sur deux cents mètres environ, elle avait également une particularité souvent utilisée par les Romains en terrain découvert : un décrochement alterné droite puis gauche (...), le but, éminemment militaire de

cette disposition étant de permettre la progression d'une petite troupe sans risquer d'être vue prématurément ou attaquée brusquement par des gens venus d'en face.

Autant qu'il m'en souviennne, le tout se terminait au lieu-dit sur le cadastre « la Petite Guerre ».

Hélas encore, au nom du remembrement, de la « planification » et autres motivations bien peu archéologiques, on nivela le tout tandis que l'on s'intéressait davantage aux ruines médiévales Saint-Ursin, où travailla une mission universitaire.

Je ne dispose que d'un vague relevé personnel que je dessinaï en 1959, aux vacances scolaires.

- 3) Puisque de tout ceci il ne reste que mes souvenirs et – espérons le – quelques articles dans des revues spécialisées normandes, je m'attaque (si l'on peut dire) aux seuls vestiges qui eux ont plus ou moins bien survécu au vandalisme ambiant, le camp romain.

Comme vous le savez, il est précisément situé au croisement de la route de Tailleville et du chemin des Rües, qu'on appelait encore pour les raisons expliquées ci-dessus les « Tranchées romaines » dans mon jeune temps.

Il avait alors peu changé depuis le plan dressé en 1769 par Caylus, et on reconnaissait alors aisément les vallum, les circonvallations et la disposition régulière en carré de sa construction.

Je reconnais n'y être pas retourné depuis pas mal de temps mais en dernière fois que je le vis, il servait peu ou prou de dépôt clandestin d'immondices : à ma connaissance, il s'abîme lentement mais sûrement.

Notre Mairie fut la maison d'un archéologue reconnu mon lointain parent m'a t'on dit : il avait œuvré avec son collègue Edmond Hue de Luc pour sauvegarder à une

époque déjà lointaine ce témoignage du passé gallo-romain de Bernières, à ma connaissance ni fouillé ni sauvegardé depuis.

L'archéologie, c'est bien connu, gêne l'agriculture et les bâtisseurs ; est-ce une raison ici pour attendre la disparition complète d'un site grâce auquel, du temps lointain de l'instituteur Monsieur Tostain, grand-père de Monsieur Jean Cuisenier, tous les gamins bernierais savaient que les romains avaient, il y a longtemps, occupé Bernières ?

Croyez, Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

Les questions du Dr Lepoix sur les fouilles menées au Castel ont été traitées dans un article très documenté de M.Eugen Eblé, instituteur à Lörrach (Bade), archéologue amateur mais très averti, alors *Obergefreiter* dans la Wehrmacht chargé de surveiller les travaux de construction du mur de l'Atlantique. Paru dans la revue scientifique *Gallia* (1948, vol.6,n°2, pp.365-383) cette étude produit les plans précis du site et mentionne avec une bonne précision les objets qui y ont été trouvés. La plus importante et la plus célèbre de ces découvertes est la statue de la déesse-mère maintenant exposée à Caen, au Musée de Normandie. L'étude de M. Eblé établit que sur ce site, et au même endroit, un sanctuaire fut édifié dès l'époque celtique, puis transformé plusieurs fois jusqu'à la conversion générale des Gaules au christianisme.

Chercherait-on dans cette déesse celtique, comme certains l'ont tenté, un prototype de la célèbre Vierge Noire vénérée à La Délivrande ? C'est douteux, en l'absence de toute preuve archéologique.

Quant à la seconde question soulevée par le Dr Lepoix, il est plus difficile d'y répondre, en l'absence de recherches archéologiques sur le site. Souvenir pour souvenir, Hervé Léguillon, l'auteur du livre *Bernières, des Origines à la Révolution*, m'a rappelé, à plusieurs reprises, que sa famille avait autrefois une ferme située au lieudit *Tombettes*, ou *Les Tombettes*, ou encore *Fosses de Tombettes*. Ce nom évoquait, selon ce dernier, l'existence de ruines alentour plutôt que d'un cimetière, à moins que ce ne fut d'un hameau depuis longtemps disparu comme disparut non loin le village médiéval de Saint-Ursin. Et depuis lors, les érudits répètent

l'observation de Caylus : « cette place était avantageusement choisie pour la défense de la côte : le terrain s'élève insensiblement vers la campagne ; au contraire, il s'abaisse insensiblement jusqu'au rivage et laisse voir toute la côte compromise entre les embouchures de la Seulles et de l'Orne, et une grande partie du rivage situé au-delà de cette rivière jusqu'à la Dives. Dans le lointain on aperçoit même Le Havre et les falaises de Hennequeville (Edmond Hue, « Camps néolithiques et camps romains », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1908, vol 5, 1, p.54). Suit-il de là que le chemin dit *Tranchées Romaines* par M.



Déesse mère, statue originale au Musée de Normandie à Caen, découverte à Bernières

Lepoix et par quelques autres, dans les années 1930 et plus tard, soit une « voie romaine » ? Cela reste à démontrer.

En effet, ce toponyme – ce nom de lieu – fait double emploi avec un nom de lieu de tradition ancienne, *Le Bois des Rues*, qui en désigne la partie la plus remarquable, et qui remonte, lui, à une tradition antique et certaine. Or ce dernier nom est énigmatique. Quelles sont en effet ces *Rues* ? Des

voies urbaines ? Certainement non : le site est en pleine campagne, à près de mille mètres de l'église. Un bois riche en *rues*, cette plante condimentaire et médicinale, à l'odeur fétide, *Ruta graveolens L.* ? Aucune plante de cette espèce n'a fait l'objet d'une attention particulière en ce lieu, que je sache. S'agirait-il de *rus*, de ruisseaux suivant la pente de la plaine de puis *Tombettes*, culminant à une cinquantaine de mètres, jusqu'à la mer ? Mais qui donc a jamais vu des eaux pluviales dévaler par ce bois au point de former des ruisseaux ? Ce nom est si singulier, il désigne un lieu si particulier, il a une épaisseur de signification si énigmatique que la municipalité a choisi de donner à son bulletin municipal le nom de *Bois des Rues*. Or aucun vestige archéologique, aucune trace n'indique que le chemin traversant ce bois ait été une *voie romaine*, ces voies dont on sait combien elles étaient pavées soigneusement, combien le tracé en était rigoureux, comment elles étaient jalonnées de bornes milliaires. Tout au plus peut-on imaginer un cheminement conduisant du « camp romain » – un bien grand mot, pour

désigner le site d'un petit détachement militaire – à la « villa » ou habitation dont on a trouvé les traces au bourg, par des tuiles et des pièces de monnaie enfouies dans le parc de la propriété de Douville. S'il fallait imaginer un cheminement depuis ce « camp » jusqu'à la mer, ce serait plutôt vers le vieux lieudit *Le Castel*, au voisinage du *fanum* – le sanctuaire gallo-romain découvert et fouillé par le sous-officier allemand.

Or précisément, ce lieudit *Le Castel* a été récemment rebaptisé, pour des raisons de promotion touristique, *Cap Romain*. Voilà qui fait suspecter que le chemin traversant le vieux *Bois des Rues* a été renommé *Tranchées Romaines* pour les mêmes raisons, à l'initiative des érudits locaux entourant la municipalité de Bernières, qui avaient lu Caylus et Hue.

Voie romaine, non certainement. *Voie cavée*, probablement, sur toute sa longueur, avant que le remembrement des terres n'incite à arracher les arbres qui la bordaient, voilà, telle qu'elle se présente aujourd'hui, cette « tranchée » - à moins qu'une preuve archéologique ne vienne, un jour, démontrer sa « romanité ».

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : découpez ou recopiez cette demande

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TELEPHONE (S) :

E-MAIL :

Demande mon/notre adhésion de membre actif : 16 € ou 23€ pour un couple
Retournez votre demande d'adhésion au siège de Bernières Optique Nouvelle

114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières-sur-Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation

La Cassine,

Vie, mort et résurrection d'une maison

Par Annie de GERY

Un tableau a été récemment acquis par la commune de Bernières, une huile sur toile de belle taille (190/150cm), peinte en 1887, signée de Pierre-Emile Berthélémy, peintre né à Rouen en 1818, élève de Léon COGNET et de l'école des Beaux Arts de Rouen.

Ce tableau a été présenté à l'Exposition Centennale de l'Art français 1789-1889, dans le cadre de l'Exposition Universelle Internationale qui s'est déroulée à Paris, au Champ de Mars du 6 mai au 30 octobre 1889. C'était la grande Exposition Universelle et aussi l'inauguration de la Tour Eiffel. Le tableau y était décrit par le peintre comme " Ouragan du 11 octobre 1886 à Bernières-sur-Mer, Calvados".

C'est presque par hasard que cette peinture est arrivée à Bernières, mais elle présente, à plusieurs titres, un intérêt

patrimonial pour la commune : de par son auteur et des sujets traités.

Son auteur, Pierre Emile Berthélémy, peintre des rivages normands, bernierais, ayant pignon sur une rue de notre village, le Clos Chantepie rue de la Mer, actuelle rue du Régiment de la Chaudière, et dont la notoriété a été réaffirmée par notre

association (inventaire, catalogue, cartes postales, exposition à Tatihou en 2007).

Des deux sujets qui se partagent ce bel espace, on remarque d'abord une tempête, mais quelle tempête! Une tempête historique de la mi-octobre 1886 sur les côtes de la Manche, répertoriée de force 10 dans les annales des Mines parmi celles qui ont le "le plus marqué la mémoire collective"; l'année 1886 fut effectivement une année de grandes perturbations météorologiques. Hervé Léguillon, dans son Histoire de Bernières, rapporte qu'en décembre de cette même année,

130 m² de la couverture de l'église avaient été endommagés.

L'autre sujet est *la Cassine*, puissante "villa" qui résiste aux assauts exceptionnels des vagues qui

recouvrent la digue de Bernières sur laquelle elle est construite. La présence de petits personnages, courbés, luttant contre le vent permet d'apprécier les proportions imposantes de la bâtisse et, hormis les grandes propriétés anciennes telles que la Luzerne, les châteaux de Sémilly, de la Crioux et de



Quintefeuille, le fief Pelloquin, *la Cassine*, construite au 19^{ème} siècle, était sans doute la plus importante "villa" à Bernières. Son emplacement, sur la digue, près du sémaphore, sa maçonnerie, tout à fait atypique, faite de briques et de pierre, son clocheton, son toit à plusieurs pentes, en avaient fait un centre d'intérêt local certain comme l'indiquent les très nombreuses cartes postales éditées au cours des années, montrant les quelques modifications de mode apportées à ses façades, et que les collectionneurs connaissent bien. Sa fin tragique, liée à l'histoire de Bernières, ajoute à l'intérêt du tableau qui la représente.

Mais quelle est son origine, son histoire? La dernière propriétaire du tableau, dont elle a hérité d'un grand oncle, croit se rappeler que *la Cassine*

appartenait à ses arrière-grands parents, lesquels, amis du peintre, auraient reçu le tableau en cadeau. En effet nos recherches dans les archives municipales ont confirmé que la famille de notre

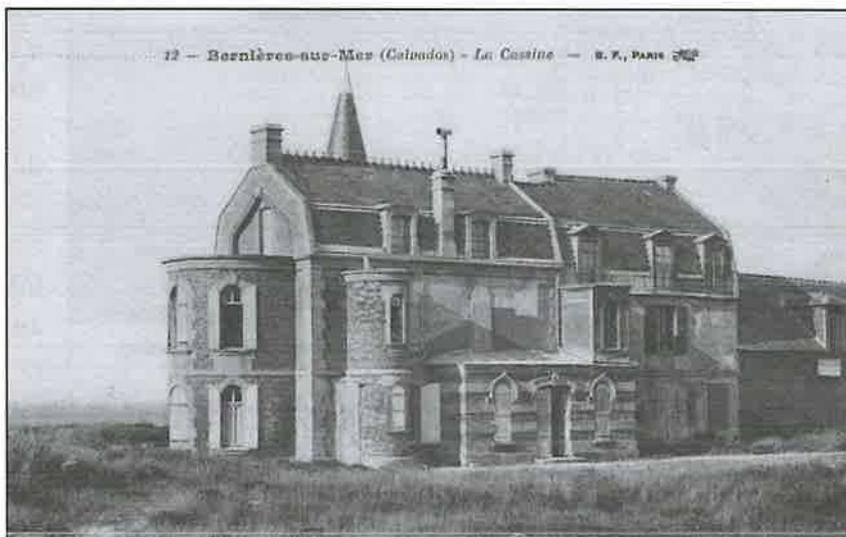
vendeur, la famille Bénier, avait bien été propriétaire de *la Cassine* quelques années avant 1878 et jusqu'en 1905. Nous connaissons les noms de deux propriétaires précédents, monsieur Charles Hettier et monsieur Dieulafait. De 1905 à 1940 elle est propriété de la famille Esnault (aussi propriétaire des magasins du Louvre et de l'hôtel de Crillon à Paris !). De 1940 à 1943 elle appartient à monsieur de Korsak.

Nous n'avons pas encore pu trouver la date précise de sa construction dont le style ne permet guère de la déterminer, mais sur le cadastre napoléonien, daté du 23 avril 1808, section B de la Rive, figure, en ses lieux et place, une construction. Était-ce déjà elle? Ce qui est certain, c'est que les parcs à huîtres qui figurent sur le cadastre au sud de cette construction existaient toujours en 1878 (correspondance adressée par monsieur Bénier, son propriétaire, au maire de Bernières, expliquant qu'il allait remettre les parcs en "rapport").

Il est vrai qu'au 19^{ème} siècle l'élevage des huîtres est florissant sur les côtes de la Manche et parmi les parcs à huîtres, il est alors décrit que *les plus connus sont ceux de ST Vaast, de Courseulles, de Bernières, du Hâvre*, et que *la côte normande a su développer l'implantation des parcs à Barfleur, St Vaast; Courseulles et Bernières...* et encore, qu'*"Il y a sur la côte normande un assez grand nombre de parcs à huîtres. Les principaux sont ceux de Marennes (sic), de Courseulles, de Bernières, du*

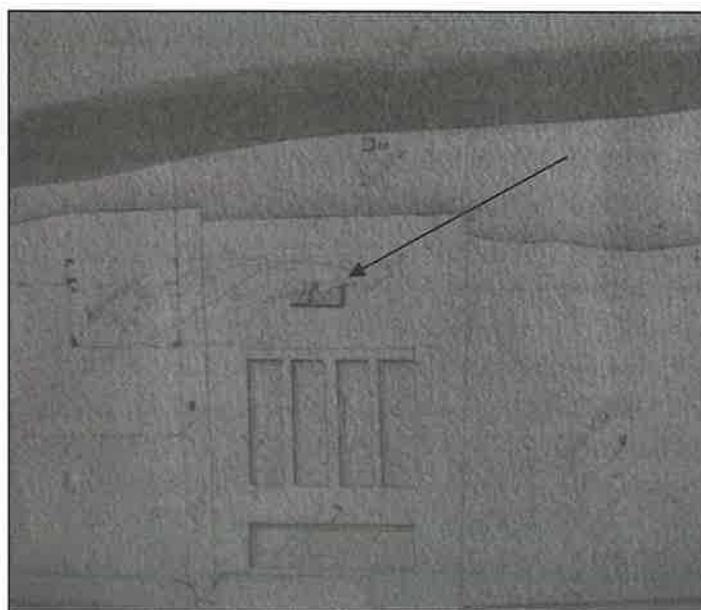
Hâvre, de Fécamp, de Dieppe et du Tréport. Tous ces parcs vont alimenter la capitale pendant les mois d'hiver; 5 328 450 douzaines d'huîtres ont été

consommées à Paris en 1836 ! Le transport des huîtres des lieux de pêche aux parcs se faisait en partie par bateaux pouvant recevoir 200 milliers d'huîtres, bateaux provenant essentiellement des ports de Saint-Vaast-la-Hougue, Courseulles et Bernières.



La Cassine à la fin du XIX^{ème} siècle, vue du côté sud

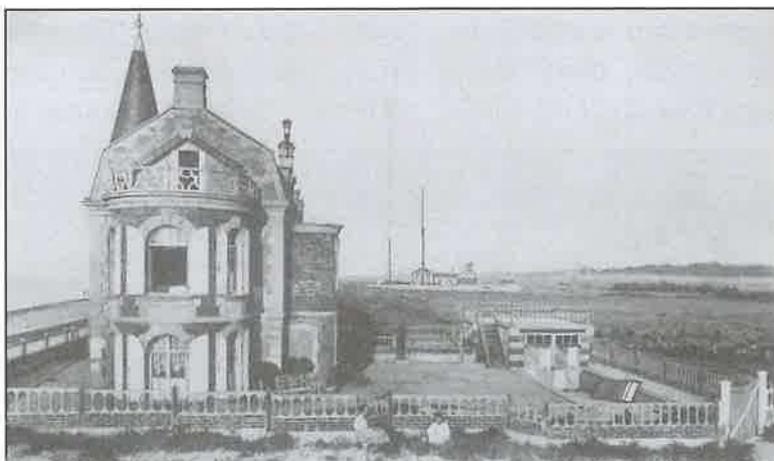
La Cassine, élevant ses huîtres (peut-être), admirée par les promeneurs, cernée par les photographes, a vécu le 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} apparemment tranquille, jusqu'à l'été 1940. En effet, dès le début de la période d'occupation, de nombreuses "villas"



Serait-ce déjà *La Cassine* sur le cadastre napoléonien de 1808 ?

ont été réquisitionnées et occupées par différentes unités allemandes. « Monsieur le Commandant de l'unité 43019C informe Monsieur le Maire de Bernières-sur-Mer qu'il a occupé pour raisons militaires tous les terrains situés sur la commune, du nord de la route 814 depuis le territoire de ST Aubin jusqu'à la gare de Bernières et au nord de la voie ferrée depuis cette gare jusqu'à la limite des territoires de Bernières et de Courseulles ». Signé: le Commandant de l'unité 43019C, Oberleutnant).

La Cassine est réquisitionnée et occupée à partir du 18 juillet 1940, la note de réquisition et l'état des lieux (!) datant du 10 août 1940. Elle sert de cantonnement à plusieurs unités successives, Des travaux de réparation de la



La Cassine dans les années 30, telle qu'elle était au moment de sa destruction.

toiture ont été effectués par les occupants et l'avis de cette réparation est adressé le 25 octobre 1941 au propriétaire, monsieur de Korsak- 74 rue Petit Paris 19^e!

Elle est occupée par intermittence jusqu'au 14 janvier 1943, date à laquelle elle est arasée sur ordre de la *Feldkommandantur*. C'est le moment où les travaux du "mur de l'Atlantique" concernent la zone de Bernières. Bernières figure en effet dans la dernière phase de ces travaux et la maison est rasée pour installer un blockhaus et dégager les lignes de tir. Un bon de réquisition de *la Cassine*, émis le 27 mars 1943, atteste d'une indemnisation à son propriétaire de 3 500 000 f. (l'indemnisation pour une cabine de plage était de 4000 f.).

Beaucoup d'autres maisons avaient été réquisitionnées pour servir de cantonnement dont la maison Bedel rue des Ormes, la villa *Caprice*, le château Milhau (Quintefeuille), le *Clos Anica*, la villa *Georgius*, les Préaux, le café restaurant *Le Soleil d'Or* (actuel *As de Trèfle*) la colonie de vacances *La Suze* sur la route de Courseulles. D'autres maisons aussi, jusqu'en avril 1944, ont été arasées.

Il est évident que c'est à plus d'un titre que ce tableau méritait de revenir à Bernières : réel



patrimoine historique bernierais par son auteur et son sujet, cette maison d'une grande notoriété, à l'allure exceptionnelle, dépeinte dans des conditions météorologiques historiques, sous des assauts marins dont notre littoral est

souvent victime, et dont la fin tragique se confond avec les nombreux dommages de la Seconde Guerre mondiale.

Elle avait résisté à la puissance marine mais n'a pas pu résister aux démolisseurs.

Sources:

- Catalogue officiel de l'Exposition Universelle Internationale, Paris 1889
- La municipalité de Bernières au 19^{ème} siècle, Hervé Léguillon, manuscrit
- Archives municipales de Bernières-sur-Mer
- Cadastre napoléonien
- Fragment de statistiques du Calvados, Pierre Aimé Lair, 1826
- Musée des familles : lectures du soir, volume 3, p.69, octobre 1855
- Www. huitres-normandie.
- Mémoire de maîtrise, Sandrine Duval, 1991, *La vie d'un village pendant la seconde guerre mondiale: Bernières-sur-Mer, 1939-1945*
- *Atlantikwall : Mythe ou réalité*, Alain Chazette, éditions Histoire et Fortifications



Histoire d'Eau ... Les puits de Bernières

Par Myriam MOULIN

C'est étrange comme ils passent inaperçus dans Bernières. Alors qu'ils étaient indispensables à la vie, ils sont devenus complètement oubliés...à l'entrée d'une cour, au fond d'un jardin, recouverts de verdure ou de mousse. La plupart ont été fermés par une grille, une porte, une planche ou une dalle. D'autres sont encore utilisés en l'état, la source de la nappe phréatique n'étant pas loin. Pour certains, ils ont été restaurés ou décorés de fleurs. Allons à leur rencontre dans Bernières en imaginant la vie des villageois qui allait avec.

La construction d'un puits

De nos jours, pour prévoir la construction d'un puits, on a recours à une buse en béton du commerce : cela évite les fatigues musculaires. Cependant autrefois, les anciens savaient comment creuser les puits avec une simple pelle et une pioche. Mais, s'il leur fallait de la patience, il leur fallait aussi de la prévoyance.

Ainsi une fois la source repérée, le puisatier peut commencer par tracer au sol un cercle à l'aide d'un compas rudimentaire. Celui-ci doit être de diamètre suffisamment large pour pouvoir y travailler. Le puisatier alterne entre le creusement et l'évacuation des gravats. Pour cela, il est indispensable de mettre une « chèvre » de manutention pour soulever les lourdes charges vers la surface.

Sur les dix puits de Bernières que nous avons retrouvés, sept ont une base carrée et deux ont une base circulaire. C'est là notre première surprise : souvent on imagine les puits de forme circulaire. Cependant, leur creusement à tous est cylindrique. S'il est difficile pour le constructeur de respecter le diamètre du trou, il peut s'aider d'une baguette de bois. Ayant la longueur du diamètre, il suffit de reporter cette baguette au fur et à mesure du creusement. Une autre difficulté est celle de l'aplomb. Il faut vérifier que les travaux se font bien à la verticale.

Les dangers du creusement

Lors du forage, le puisatier peut risquer sa vie. Tout d'abord, il y a les risques d'éboulement. Pour éviter que les parois ne s'effondrent, il doit les étayer au fur et à mesure de sa descente. Le deuxième risque encouru par le constructeur est

celui de l'asphyxie. Pour l'éviter, il peut descendre une bougie allumée : si elle s'éteint, c'est qu'il n'y a plus assez d'oxygène et il faut alors vite évacuer.

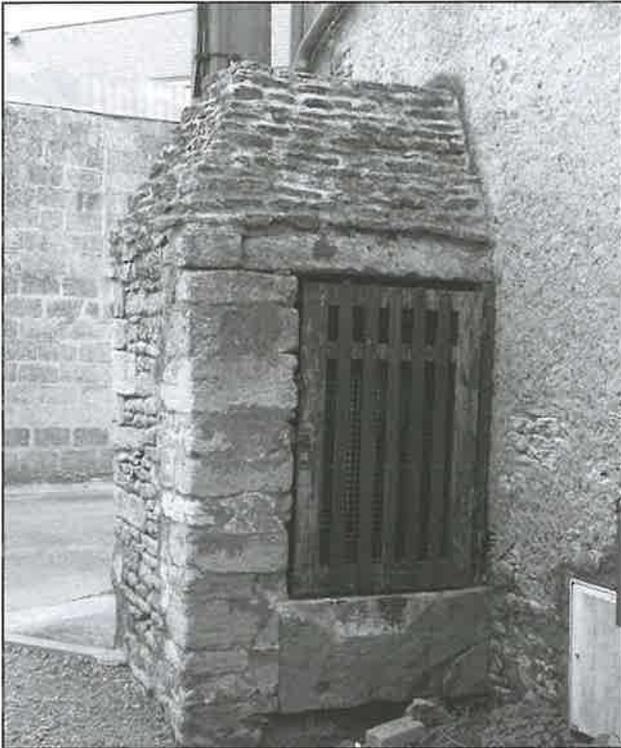
Des puits protégés

Tous les puits de Bernières sont protégés. Aucun n'est à ciel ouvert. Si l'eau de la pluie ne pose aucun risque sanitaire, les animaux peuvent apporter quelques problèmes. Ainsi, tous les puits de Bernières sont entourés d'un mur et surmontés d'un toit. Au lieu d'avoir une poulie suspendue au-dessus du trou, ils sont équipés d'un rouleau de bois supporté par les deux côtés du puits. Certains ont gardé une chaîne. L'ensemble poulie et corde supposait une structure métallique. Mais ce type de structure, outre les risques sanitaires, pose quelques inconvénients : si le puits est équipé d'une corde qui n'est pas correctement enroulée et rangée, celle-ci peut faire des nœuds. De plus, la structure métallique fait appel à un autre savoir-faire qui peut s'avérer plus coûteux.

Rue de la Corderie

Pour commencer notre balade, nous allons observer un premier puits de base rectangulaire. Le puits « rue de la Corderie » semble condamné : une barrière en bois fermée par un cadenas et une grille bien fixée empêchent tout accès à l'eau.

Si tous les puits de Bernières semblent être construits avec un rouleau maintenu sur ses cotés, en voyant celui-ci, on se pose la question : y avait-il une manivelle ? Il est vrai qu'à droite de la structure, nous avons peu d'indices puisque le mur de la maison semble construit autour du mur du puits. On remarque que son ouverture est encadrée de pierres équarries. On peut apprécier son toit en dôme et les petits moellons de calcaire qui ont servi



Puits rue de la Corderie, que l'on distingue à gauche sur la carte postale ci-contre



La rue de la Corderie et à gauche sur cette carte datant du début du siècle dernier, le puits à l'entrée de la cour intérieure

pouvons penser que ce puits était déjà exploité dès cette époque.

Rue du GI Leclerc (passage face à l'église)

Un très beau puits a été restauré par son propriétaire. Sa couleur claire nous ravit et ses deux ouvertures nous surprennent. On observe qu'il est muni d'une pompe pour pouvoir extraire l'eau. Il est intéressant de voir que le rouleau est maintenu par deux cales en bois de chaque côté. En effet, si le

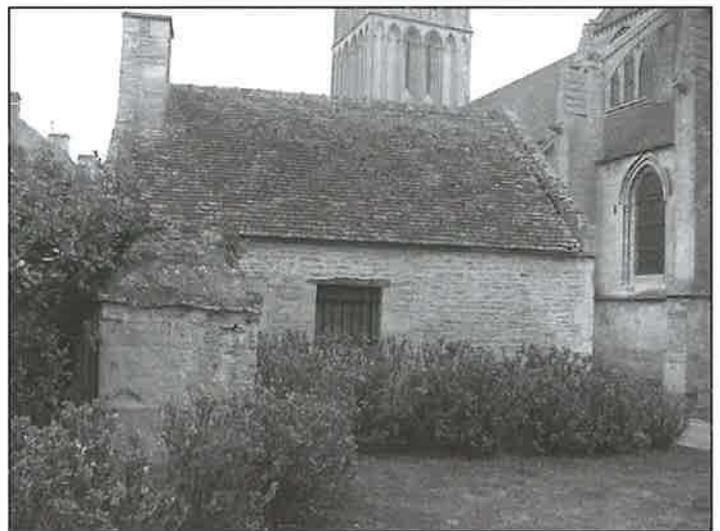
à sa construction. Ce puits est à l'entrée d'une cour. Servait-il à plusieurs familles ? Probablement à celles de cette cour intérieure.

Rue de l'Église

Nous pouvons trouver un autre puits à base carrée situé derrière l'église sur l'ancienne place du cimetière. Il est surmonté d'un toit de pierre et son accès est fermé. Le forage de ces puits à l'aide de pioches et de pelles est la partie la plus difficile, voire la plus longue pour les puits profonds. Mais dans notre village, la nappe phréatique est souvent atteinte vers trois mètres tout au plus.

Cour derrière l'église, rue du GI Leclerc

Un puits de forme arrondie se situe dans la cour côté sud de l'église. La porte est surmontée d'une pierre délardée. On distingue une ouverture sur la gauche permettant l'accès à la manivelle. Du côté droit, dans le mur de la maison se dessine un creux. Il permettait certainement le déboîtement du rouleau pour pouvoir le changer. Ce puits se situe dans la cour entourée de plusieurs maisons qui affichent clairement leur droit d'usage. Elles ont des lucarnes gravées du XVIIème siècle. Nous

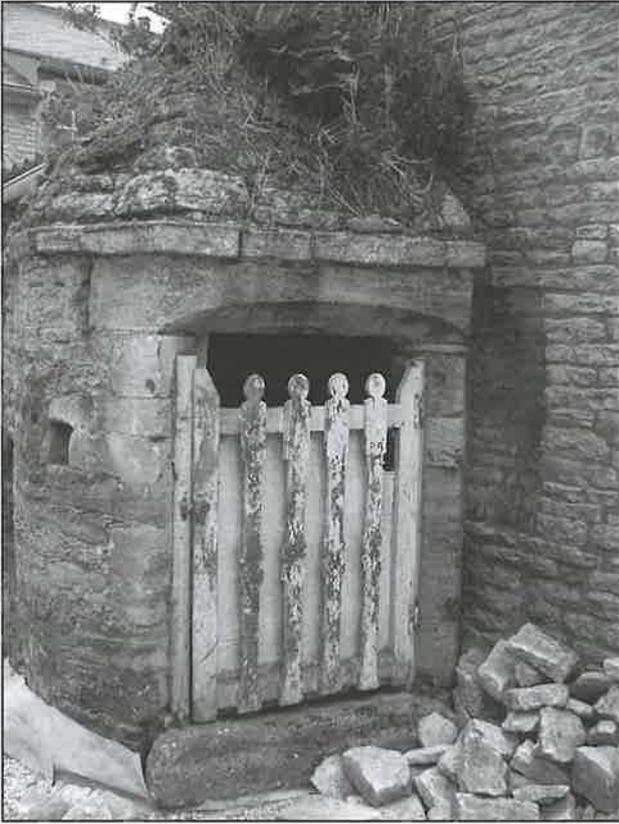


Rue de l'Église, le puits à base carrée devant la chaufferie de l'église

rouleau était abîmé, on pourrait le remplacer plus facilement. Il est surmonté d'un toit en pierre et le mur-pilier est délardé sur les deux arêtes.

Rue du régiment de la Chaudière

Dans cette ancienne rue de la mer, actuelle rue du régiment de la Chaudière, se trouvent deux puits visibles. Le premier présente une forme joliment arrondie. Si l'on regarde à l'intérieur, nous sommes surpris de voir que la chemise a été conçue avec de



Au fond de la cour derrière l'église (ancien manoir Bétourné)

petits moellons de pierre parfaitement alignés. On voit le soin que le terrassier a apporté à ce puits. L'ouverture n'est pas encadrée par de grosses pierres équarries. Il a fallu que le constructeur aligne les moellons pour donner un aspect soigné.

Autre surprise toujours si l'on regarde l'intérieur : on voit une voûte parfaitement hexagonale se dessiner sur la dernière plaque du toit. Ce qui montre la précision du travail.

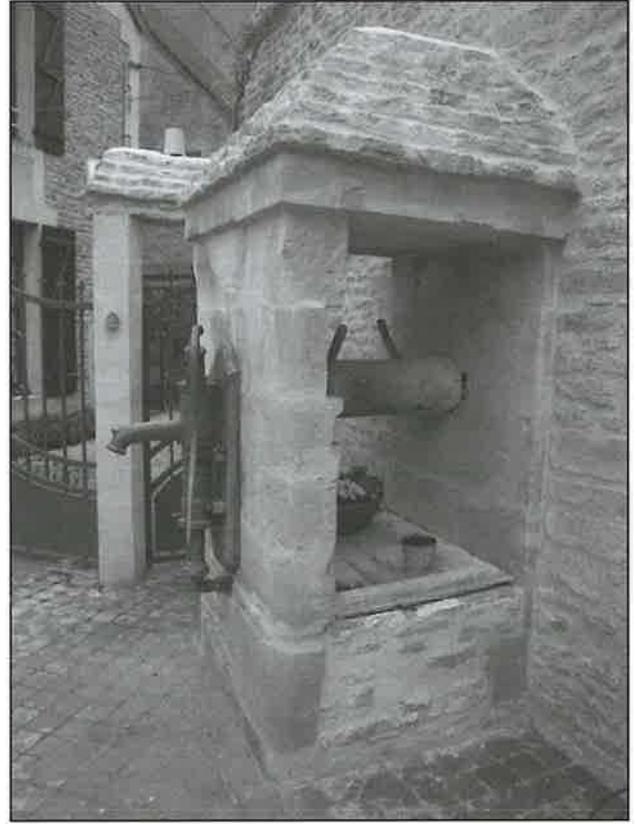
Pour finir, ce puits a conservé une pièce de bois servant à supporter et bloquer le rouleau.

Il est peu profond et fermé mais un tuyau semble en extraire l'eau. Au sol, on remarque une margelle ayant un rôle de parapet.

Le deuxième puits visible dans cette ancienne rue de la Mer est de base rectangulaire. Il n'a pas été construit à l'aide de petits moellons de pierre mais avec des grandes pierres équarries. Son ouverture est surmontée d'une pierre délardée. Cependant, il est visiblement condamné, fermé par une double grille. On remarque même l'ouverture condamnée sur le côté.

Rue Achille Henri Min

Un autre puits de base carrée se situe au 81 de cette rue. Le rouleau est encore visible, une



Le puits du passage face à l'église

chaîne y est enroulée mais l'ouverture est fermée. La propriétaire nous expliquait qu'elle retrouvait des animaux noyés et qu'il a bien fallu le condamner. Sinon, on remarque que ce puits a acquis une nouvelle utilité : la gouttière de la maison y a été raccordée, ce qui permet d'évacuer les eaux de pluies.

Dans la cour de la ferme Bardelle : Un puits Renaissance

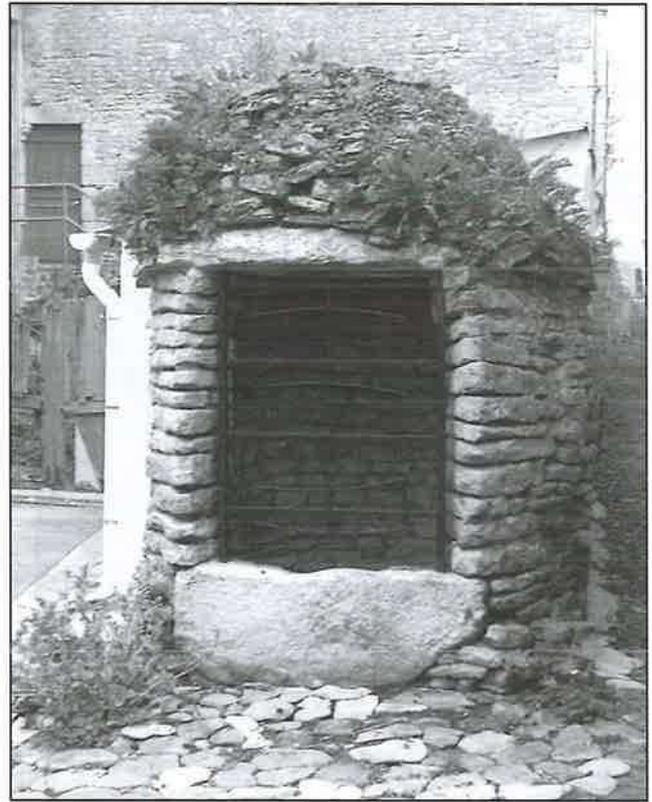
Le premier puits précisant clairement son époque est celui de la ferme Bardelle. De style Renaissance, il est surmonté d'un toit en dôme. Quatre piliers avec chapiteaux supportent trois arches en plein cintre présentant le savoir-faire des constructeurs, voire des architectes de cette époque. Ce puits évoque la prospérité de l'ancien manoir devenu aujourd'hui ferme.

La modernité

Après avoir installé l'eau courante dans les maisons, les puits furent peu à peu condamnés dans les villages. A Bernières, nous avons un puits transformé en jardinière. Le conduit a certainement été rebouché, les pierres restaurées et de jolies plantes ont pris place dans ce manteau de pierre. D'autres puits ont été fermés les uns après les



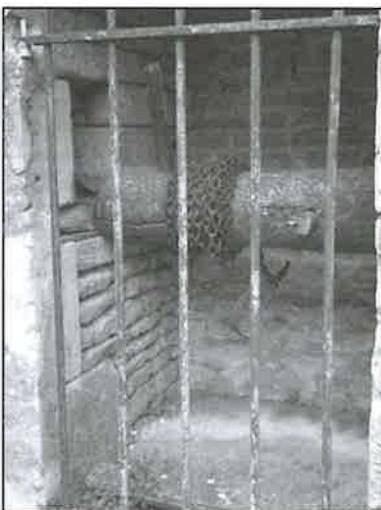
Le puits Renaissance de la ferme Bardelle



Un des deux puits de la rue de la Mer

autres dans les années 50. En effet, avec l'aide du Ministère de l'Agriculture, la municipalité a modernisé le village avec un projet d'adduction d'eau potable. En 1953, la commune de Courseulles propose d'alimenter Bernières en eau à partir de son forage. Le projet d'adduction des eaux connaît un début favorable puisqu'il est possible d'ajouter une deuxième tranche des travaux à la première en raison d'un coût moins important que prévu. Le conseil municipal décide de nommer Mr Thioux, retraité et habitant de Bernières-sur-Mer, pour assurer la surveillance des travaux car il présentait toutes les qualités requises.

De nos jours, avec les idées de développement durable, les puits peuvent être de nouveau utilisés. Cependant, le niveau de la nappe phréatique est trop variable. Ces nouvelles idées de développement durable nous proposent soit des récupérateurs d'eau de pluie, soit des cuves de récupération. Les premiers sont visibles dans les jardins et raccordés simplement à aux gouttières. Les seconds sont enterrés, récupérant un gros volume d'eaux de pluie. Il est alors possible d'utiliser cette eau stockée pour l'arrosage du jardin, le rinçage de certains objets. L'avantage des cuves est que l'eau est disponible à tout moment et que par endroit, elles peuvent éviter les inondations en cas de pluie importante.



La canicule de l'été 1811, ses conséquences à Bernières

Par Annie de GERY

La canicule de 2003 est présente dans toutes les mémoires. Mais si elle n'a pas causé de dommage particulier à Bernières, il en a été tout autrement de celle intervenue il y a tout juste deux siècles, durant l'été 1811.

Et nous allons découvrir comment lors de cette canicule de l'été 1811 les exhalaisons des marais, en plus des dégâts sanitaires et sociaux considérables, ont été responsables de la délocalisation définitive de la perception de Bernières à Courseulles !

Nous sommes en octobre 1811, une épidémie sévère désole depuis trois mois Bernières-sur-Mer. Elle a atteint, plus que d'autres, certaines zones du village mais a entraîné détresse et misère dans toutes les catégories sociales. Le 25 octobre, le docteur Raisin, médecin des épidémies pour l'arrondissement de Caen, écrit au maire de Bernières pour lui annoncer sa visite le 28 courant afin, tout à la fois, de se concerter avec les officiers de santé de la commune - M.M. Liard et Violard - pour le traitement de la maladie et, avec le Bureau de bienfaisance - M. Aubert, curé de la paroisse et M. Lenault vicaire - pour la distribution des aides (aliments, médicaments, subsides) accordées par le Préfet¹.

Dans sa séance du 24 novembre 1811, le Conseil municipal constate que l'état sanitaire du village est toujours défectueux. Sur 1400 habitants, 900 ont été atteints par l'épidémie et 49 en sont morts. Cinquante-neuf familles ont été portées sur l'état des indigents. « Pour soulager les indigents atteints de la maladie épidémique, des personnes firent des avances d'argent : M. de Beausamy, 15 livres ; Monsieur Victor Lemarinier, 15 livres ;

Madame Berthélémy, 12 livres ; Monsieur Yvon, 15 livres etc... ». Ces généreux donateurs ne furent remboursés par le Bureau de bienfaisance qu'en août 1833 !

A la fin de l'été 1811, le docteur Raisin envoie au préfet du Calvados un rapport détaillé sur le caractère de l'épidémie et son évolution, sur la topographie du village et sur les données météorologiques de 1811.

La maladie est une maladie fébrile, atteignant l'état général, évoluant par périodes de sept jours, cédant souvent après quinze jours, rarement trois semaines, chez les personnes traitées (quinquina, camomille et autres fébrifuges connus à l'époque). Chez les patients non traités, la maladie pouvait se prolonger ou rechuter, la convalescence étant longue et la mortalité observée d'environ 6%.

Concernant la position géographique du village, Raisin insiste sur la zone d'habitation s'étendant de l'est à l'ouest, parallèle au rivage dont elle est séparée par les marais formés par l'ancien lit de la Seulles, situés au nord et au nord-ouest entre Courseulles et Bernières. Il relève que cette zone a été plus touchée que la zone nord-sud. Les propriétaires de la portion

Epidémie

Caen le 25 Aô 1811.

Le Médecin en Epidémie pour l'arrondissement
de Caen,

à Monsieur le Maire de la Commune de
Bernières.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que je me rendrai lundi ^{28th}
prochain, ~~à 9 heures~~ à 10 heures du matin, dans
votre commune, pour prendre des nouvelles relatives à l'épidémie
qui s'y est manifestée. Je vous prie de consacrer pour mon
arrivée, les membres du bureau auxiliaire de bienfaisance,
afin de le consulter avec moi, conformément à la lettre qui
vient de m'être adressée par M. le Préfet, pour faire la
distribution des secours qu'il a accordés, sur demande, aux
indigents atteints de cette épidémie.

F. L. V. P.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je me rendrai lundi ^{28th}
prochain, à 10 heures du matin, dans
votre commune, pour prendre des nouvelles relatives à l'épidémie
qui s'y est manifestée. Je vous prie de consacrer pour mon
arrivée, les membres du bureau auxiliaire de bienfaisance,
afin de le consulter avec moi, conformément à la lettre qui
vient de m'être adressée par M. le Préfet, pour faire la
distribution des secours qu'il a accordés, sur demande, aux
indigents atteints de cette épidémie.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble et très obéissant
serviteur
Raisin
J. Raisin

de ces marais situés au nord-ouest avaient élevé une digue plusieurs années auparavant pour préserver les prairies des inondations marines, ce qui a causé une stagnation des eaux et rendu le dessèchement impossible autrement que par l'évaporation due aux chaleurs de l'été. C'est ce qui avait conduit le baron Méchin, préfet du Calvados, venu constater l'épidémie sur place, le 8 août, à demander expressément par lettre "aux propriétaires ou fermiers de parcs à huître d'ouvrir la bande de la digue qu'ils ont construite afin que les eaux du marais puissent s'écouler, les maladies qui affligent la commune rendant cette mesure urgente". En outre, il demande au Maire de Bernières de "prendre la main à l'exécution du présent ordre".

S'agissant enfin de la météorologie, le docteur Raisin relève que l'année 1811, d'avril à fin octobre a été très chaude, avec des vents dominants de l'ouest et du nord-ouest et, pendant les mois de mai à septembre, il a noté "un assez grand nombre de jours orageux".

Ces observations conduisent le médecin à définir

la véritable cause de l'épidémie par la coïncidence de son invasion avec celle de la chaleur et l'accroissement simultané de l'une et de l'autre, et la direction des vents dominants "qui arrivaient à la commune de Bernières après avoir passé sur les marais dont ils pouvaient ainsi apporter les miasmes²¹, des vents qui "ne soufflaient pas assez pour éparpiller et pousser au loin les gaz dont ils étaient chargés".

A la pollution de l'air par les marais s'ajoutaient les fumiers entassés devant les maisons mais dont Raisin réfute la responsabilité car, dans les zones non situées sous le vent des marais mais où le même abus existait, comme dans les communes voisines, ils n'ont pas entraîné d'épidémie et que des habitations propres, éloignées des fumiers mais dans la zone recevant l'air des marais, n'ont pas été épargnées. D'autre part on n'avait pas observé d'épidémie à Bernières avant que la chaussée élevée plusieurs années auparavant n'arrête l'écoulement des eaux des marais.

En définitive, au cours de cette année 1811, c'est bien l'évaporation des eaux par la chaleur et la direction des vents qui ont été la cause du développement de l'épidémie.

Les différents moyens curatifs ayant été employés, restait la prévention. Seule l'ouverture des canaux vers la mer est apparue indispensable comme l'avait expressément demandé le préfet.

Quant au diagnostic de la maladie elle-même, nous avons soumis le rapport du docteur Raisin à un professeur de médecine; la cause la plus probable d'après Raisin serait une intoxication par les gaz des marais, méthane, peu toxique, mais surtout l'hydrogène sulfuré. C'est ce gaz qui a été responsable, de nos jours, de la mort par les invasions d'algues vertes en Bretagne, or ce diagnostic n'est pas cohérent avec la durée de la maladie rapportée. En effet, l'hydrogène sulfuré à forte concentration tue en quelques minutes, ni avec la périodicité de la fièvre. On pourrait s'orienter vers la typhoïde compte tenu du rythme de la maladie, de la fièvre qui l'accompagne, de son évolution septenaire, de son taux de mortalité proche de 10% des sujets non traités et de son évolution autour d'un foyer de contamination dans l'eau. Dans toutes les fièvres épidémiques qui ont marqué l'histoire, on connaît leur relation avec la stagnation des eaux.

Il est certain que cette épidémie a entraîné un appauvrissement longtemps ressenti par la commune. Elle a eu une autre conséquence, plus

anecdotique celle-ci, la perte du siège de la perception. En effet le percepteur, toujours atteint de fièvre intermittente après plusieurs années, a réclamé son changement de domicile "sous condition expresse qu'il se réserve le droit de perception toujours fixé à Bernières comme chef-lieu et centre des autres communes avec la liberté d'exiger que la perception revienne à Bernières". Cependant, malgré les protestations du Conseil municipal, encore très vives en 1846, le chef-lieu de perception demeure toujours à Courseulles !

Sources :

* Rapport sur les travaux de l'Académie des Sciences, des Arts et Belles Lettres de Caen pour les années 1811, 1812, 1813, 1814 et 1815 - P. Chalopin, Imprimeur de l'Académie : Rapport fait à M. Le Baron Méchin, Préfet du Calvados sur la maladie épidémique qui a désolé la commune de Bernières-sur-mer pendant l'été et l'automne de 1811, par M.Raisin.

* Archives municipales de Bernières : compte rendu des conseils

* Iconographie : le lettre du docteur Raisin au maire de Bernières annonçant sa visite.

¹ Cf. la lettre reproduite

² Miasmes : émanations volatiles provenant de substances en décomposition favorisée par la chaleur et l'humidité - exhalaisons marécageuses, qui respirées par un sujet sain peut développer chez lui des maladies endémiques ou des fièvres intermittentes.

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

*** Pour ou contre la création d'un champ d'éoliennes en face de notre côte ?**

*** Pour ou contre la création d'un golf sur le Platon à Bernières ?**

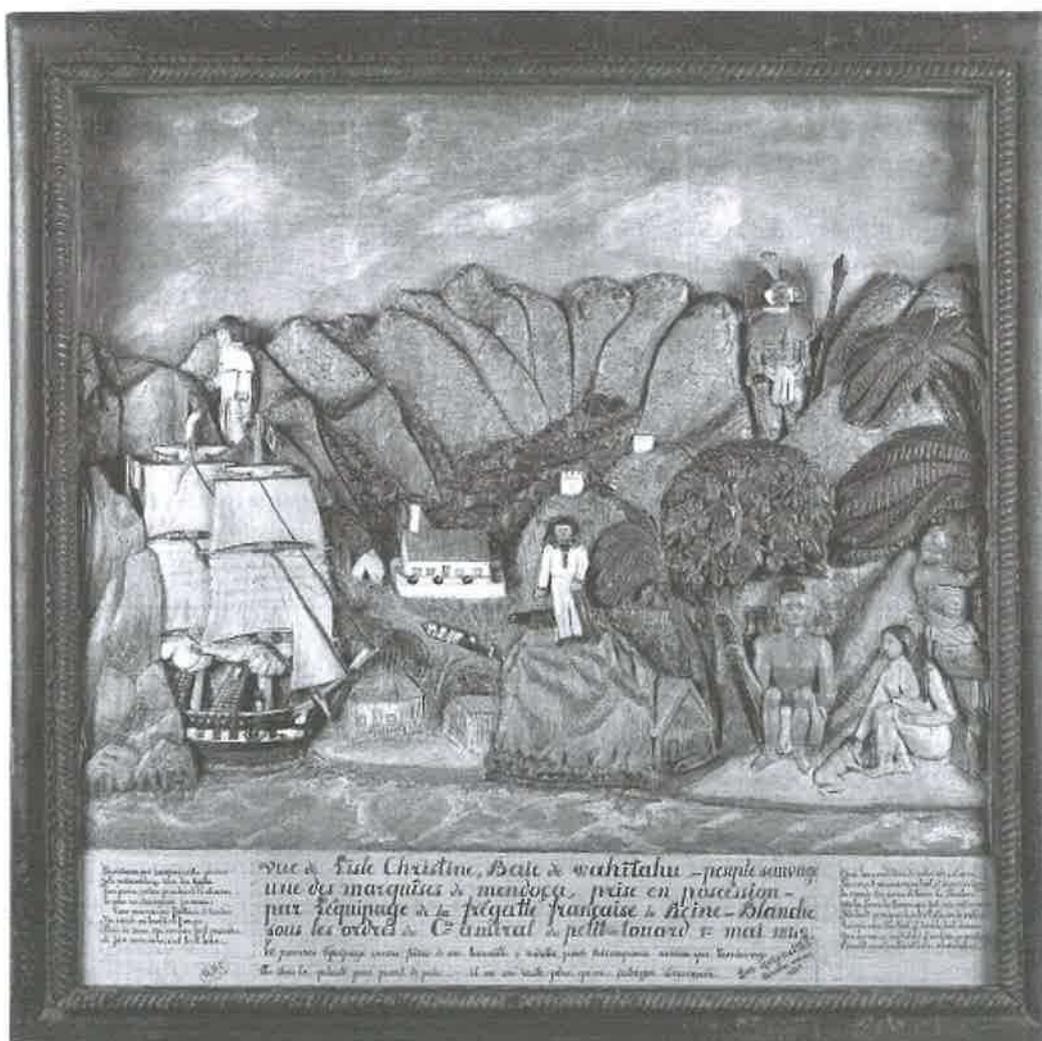
Votre avis nous intéresse, surtout s'il est motivé et argumenté. Merci de nous le faire parvenir par courriel (jeanpaul.mayer@free.fr), par fax (01.48.41.40.59) ou par courrier (B.O.N. 114, rue du Régiment de la Chaudière 14990 Bernières-sur-Mer).

Nous ferons le point sur vos réactions dans le prochain numéro de B.O.N. (décembre 2011).

Un Bernièrais à la conquête des Îles Marquises...en 1842

Par Annie de GERY

Une galerie parisienne de tableaux, dessins et sculptures¹, de l'élégant faubourg Saint-Honoré, a exposé au printemps 2011, parmi une sélection d'œuvres de qualité du XIXème siècle, un travail tout à fait original, en particulier par son caractère naïf. En effet, au milieu d'œuvres peintes ou dessinées par ceux qui méritaient le qualificatif d'artiste, figurait un panneau de bois de 60 par 50 cm, sculpté en bas-relief et peint, représentant un paysage exotique et maritime animé de personnages bien typés. A priori, cet objet d'artisanat pouvait être considéré comme l'un de ceux que réalisaient les marins, artistes d'un moment, avec les moyens du bord et qui, rapportés à terre, ornaient la salle principale de leur maison. Les coffres, qui avaient regroupé pendant les campagnes les objets personnels, étaient souvent le support ou la matière première de ces objets traditionnels, qualifiés de « tableaux de capitaine ».



¹ Talabardon & Gautier-134 fbg Saint Honoré à Paris

Ce qui suscite d'abord la curiosité et l'intérêt pour cet ouvrage, c'est son sous-titre, et pour nous, Bernièrais, la date et la signature... et quelle signature ! Celle d'un marin bernièrais du XIX^{ème} siècle qui fait resurgir tout le passé maritime du village... :

« Vue de l'Ile Christine, Baie de Wahitahu, une des marquises, prise en possession par l'équipage de la frégate française la Reine-Blanche sous les ordres de C^{te} amiral du petit-touard 1^{er} mai 1842 »

La pauvre équipage encore fière de son travail ; mérita pour récompense mieux que l'esclavage. Je suis la.. planté pour part de prise... il ne me reste plus qu'un intrigue souvenir..

Par Quesnel J.L. à Bernière sur mer
1847 »

Le caractère exceptionnel de ce travail, hormis sa qualité esthétique naïve, est sa valeur documentaire, quasi historique. En effet ce n'est pas une œuvre d'imagination romantique ou de mélange d'impressions de voyage, mais une véritable synthèse illustrée de ce morceau d'histoire.

Qui était donc ce marin et que nous raconte-t-il ?

Les recherches faites par les galéristes en possession du bas-relief ont été très poussées, mais n'ont pas abouti à mieux connaître la vie de ce marin car les rôles d'équipage ont disparu lors des bombardements de Cherbourg au cours de la Seconde Guerre mondiale.

A Bernières, dans les actes d'état civil archivés à la mairie, j'ai retrouvé son acte de décès, «Jean-

Louis Quesnel, décédé le 22 mai 1877, âgé de 64 ans, ancien capitaine de navire, époux de Victorine Marie, fils de Michel Quesnel et de Marie Catherine Léguillon ». Le témoin du décès était monsieur Tostain, instituteur... et aïeul d'un des vice-présidents de B.O.N., Jean Cuisenier.

Contemporains, de la même famille à Bernières il y a sa sœur, Adélaïde, morte en 1878, dentelière et d'autres Quesnel, probablement des cousins, tel le maire de l'époque, André Quesnel, 3^{ème} sur la liste des quarante plus imposés de la commune, qui a exercé ses fonctions de 1830 à 1842.

Jean-Louis Quesnel était donc bien un homme de marine, mais, comme le laissent supposer sa prose et sa réflexion, il n'était pas simple matelot : il savait lire et écrire et même joliment écrire, comme en témoignent les deux textes qui entourent le titre de son œuvre et que nous rapportons ici :

Ruisseau qui baigne cette plaine
Je te ressemble en bien des traits
Toujours même penchant l'entraîne
Le mien ne changera jamais
Ton murmure flatteur et tendre
Ne cause ni bruit ni fracas
Plus de souci qu'amour fait prendre
Si j'en murmure c'est tout bien.

Q.-J.-L.

Que la condition de notre vie est dure
La mort moissonne tout et sans rien épargner
Du monde l'on verra détruire la structure
Par la force du temps qui fuit sans retourner
Hélas pourquoi mourir traîtresse de nature
Toi qui nous êtes tout et semble tout donner/
Que nos maux sont réels ! et nos biens en
peinture
Bientôt on est contraint de les abandonner

Quelle est cette aventure évoquée par notre sculpteur d'occasion en 1847 sur sa pièce de bois à la pointe de son couteau ? Et que disent les textes contemporains de l'expédition, véritable page d'histoire ?

Le contre-amiral Abel Aubert Dupetit-Thouars, commandant en chef, à Valparaiso, de la station navale de France dans l'Océan Pacifique, est chargé en 1842 par le roi Louis-Philippe de prendre possession des Iles Marquises, tout à la fois pour procurer une base à la flotte française et pour y « déposer » une nouvelle mission catholique, la

précédente ayant été évincée par les missions anglicanes. Ce n'était pas la première expédition de ce grand marin aux Marquises.

Les îles n'étaient pas vraiment revendiquées par les pays européens. Français, Anglais ou Espagnols avaient « déposé » des missionnaires, respectivement catholiques ou anglicans qui rivalisaient dans leur propagande religieuse, comme à Tahiti avec le révérend George Pritchard, pasteur anglican, sans qu'il y ait eu jusque-là prise de position. Les influences des uns et des autres variaient au gré des humeurs ou préférences de Iotété, le roitelet local.

Le contre-amiral, Dupetit-Thouars, à son arrivée aux Marquises, adresse un rapport au ministre de la Marine et des Colonies sur la navigation de la frégate *la Reine Blanche* après son départ de Valparaiso : « En partant de Valparaiso, pressés d'arriver aux Marquises, nous gouvernâmes directement sur la Madeleine ... le 28 avril au matin, nous étions sur la côte occidentale de l'île Christine, nous fûmes contrariés par les calmes et ce ne fut qu'à trois heures que nous atteignîmes le mouillage dans la baie de Wahitahu, dans une anse protégée ».

Là commencent les pourparlers avec le roi Iotété qui est reçu avec sa femme sur la frégate : « ...le chef et sa femme avaient fait toilette complète pour cette visite d'étiquette », le 1^{er} mai 1842. Un accord est passé, au nom de la France, entre Dupetit-Thouars et le chef Iotété qui reconnaît la souveraineté de sa Majesté Louis-Philippe et accepte d'arborer le pavillon de la France, ce qui impliquait le départ des missionnaires anglicans.

En juin 1842, l'amiral peut écrire au ministre de la Marine et des Colonies : « J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que la prise de possession au nom du roi et de la France des deux groupes qui forment l'archipel des Marquises est aujourd'hui heureusement effectuée ».

Alors le contre-amiral prend toutes les dispositions pour se mettre à l'abri de toute attaque de l'intérieur ou de l'extérieur et fera établir des ouvrages de défense et singulièrement un petit fort qui domine la baie.

Les constructions sont difficiles, en effet le paysage de l'île Christine est décrit comme une terre haute, une nature abrupte, des monts boisés ; une côte accidentée, le plus souvent escarpée et sans plage. La baie de Vaïtahu est située directement au pied de la montagne. Il faut péniblement monter les matériaux et les armes.

L'expédition reste dans les îles d'Océanie jusqu'en 1845, faisant face à différentes guerres tribales ou à des révoltes menées contre la France. « Le 9 septembre 1842, à 11 heures du matin, 24 marins et leurs officiers de l'escadre de Dupetit-Thouars meurent sous les balles des habitants de l'île Christine », ceci explicite les propos de Quesnel sur la mort, dans le texte sous-titrant sa sculpture. Dans ces révoltes guerrières, se mêlent des motivations politiques économiques et religieuses, comme celles fomentées à Tahiti par le révérend Pritchard.

Le contre-amiral Dupetit-Thouars, après avoir fait signer à la Reine Pomaré un traité de protectorat et calmé les révoltes, rentre en France à bord de *la Reine Blanche* et c'est alors dans doute que notre marin regagne Bernières.

Tous ces événements, ces descriptions, sont rapportés par des contemporains de l'expédition : le secrétaire de Dupetit-Thouars, Max Radiguet, deux navigateurs, l'un ingénieur hydrographe, l'autre commis de marine, et de nombreux détails figurent aussi dans les échanges officiels entre Dupetit-Thouars et son ministre.

Ce sont ces écrits qui permettent d'apprécier l'extraordinaire qualité documentaire de la sculpture de Quesnel. On y retrouve tout ce qui y est décrit, le paysage d'abord, tel que l'on peut aussi l'observer sur les photographies actuelles de la baie de Vaïtahu, le bateau, parfaite réplique de la frégate *la Reine Blanche*, l'amiral sur son bateau, le roi Iotété, le front rasé et les cheveux enveloppés d'une étoffe comme c'était la coutume, portant sa canne de commandement, avec sa femme et son fils près de leur case, le missionnaire anglican qui s'en va, un habitant de l'île dans les hauts, armé d'une lance et portant « des plaques de bois minces et peintes en blanc qui lui cachent les oreilles », puis le fortin haut perché sur lequel est hissé le drapeau français et vers lequel des hommes poussent un canon.

Enfin, Jean Louis Quesnel, s'est représenté, petit marin, planté sur un rocher « pour part de prise » comme il l'écrit lui-même.

Maximilien Radiguet, secrétaire particulier du contre amiral Dupetit-Thouars, embarqué avec lui à bord de la frégate la Reine Blanche pendant la durée de l'expédition, était amateur de peinture et doué d'un réel talent de peintre et de dessinateur comme en témoignent les illustrations de son livre sur les Marquises. Il y a eu, sans doute, pendant ces années de garnison qui rapprochent les hommes, des échanges entre lui et Quesnel. Il lui aurait à ces occasions appris quelques bases de cet art qu'il cultivait, permettant à notre marin de laisser cette œuvre rare, ...au point que son vendeur la propose à 49 000€ !

Sources :

- Iles Marquises ou Nouka Hiva, *histoire, géographie, meurs et considération générale ; d'après les relations des navigateurs et les documents recueillis sur les lieux par MM Vincendon-Dumoulin et C.Desgraz*, Arthus Bertrand éditeur, Paris 1843, librairie de la Société géographique et de la Société royale des Antiquaires du Nord.
- Max Radiguet : *Les derniers sauvages – Aux îles*

Marquises, 1842-1859, éditions Phébus – d'Ailleurs, Paris 2001, réédition

- Christiane Prigent, *Dupetit-Thouars, sur les traces du contre-amiral Abel Dupetit-Thouars, les îles Marquises en 1842*, relation écrite par Christophe-Anne Philibert de Fontanès, officier de Marine, éditions Riveneuve, Paris 2010 Editions Riveneuve

Addendum :

En feuilletant les registres d'état civil de Bernières, décès et naissances de 1873 à 1882, qui fournissent la profession de chaque défunt et de chacun des deux parents de nouveau-né, j'ai constaté que, parmi les femmes, les 4/5 avaient été ou étaient dentellières ou « ouvrière en dentelle », les autres « s'occupant de leur ménage ». Parmi les hommes, à part une très faible proportion de tailleurs de pierre ou d'agriculteurs, la majorité d'entre eux avaient été ou étaient marins, 2/3 matelots et 1/3 capitaines de cabotage.

istine, Baie de Wahitahu -peuple sauvage
des de mendocca, prise en possession -
la frégate française la Reine-Blanche
C^{te} amiral du petit-touard 1^{er} mai 1842.
de son travail ; mérita pour récompense mieux que l'esclavage
... il ne me reste plus... qu'un... intrigue souvenir...
Jean Quesnel
1847

... prise en possession
... française la Reine-Blanche
... 1^{er} mai 1842.
... récompense mieux que l'esclavage
... intrigue souvenir...
Jean Quesnel
1847

Où il est encore question de chanoines !

Par Annick FLOHIC

Dans le précédent bulletin de B.O.N. - n° 37, page 18, "activités de l'été" - nous évoquions, au sujet de la Grande Trésorerie de Bernières-sur-Mer, le rôle des chanoines. Les quelques notes qui suivent permettront d'élargir le propos.

Rappelons que les chanoines, réunis en chapitre sous l'autorité du "doyen du chapitre", premier dignitaire ecclésial après l'évêque, constituent en quelque sorte le conseil de ce dernier. Ils se réunissent chaque jour dans la salle capitulaire pour y débattre de questions spirituelles et de problèmes juridiques et financiers. Le chapitre possède des biens, des terres, perçoit des dîmes et chaque chanoine cumule parfois plusieurs sources de revenus.

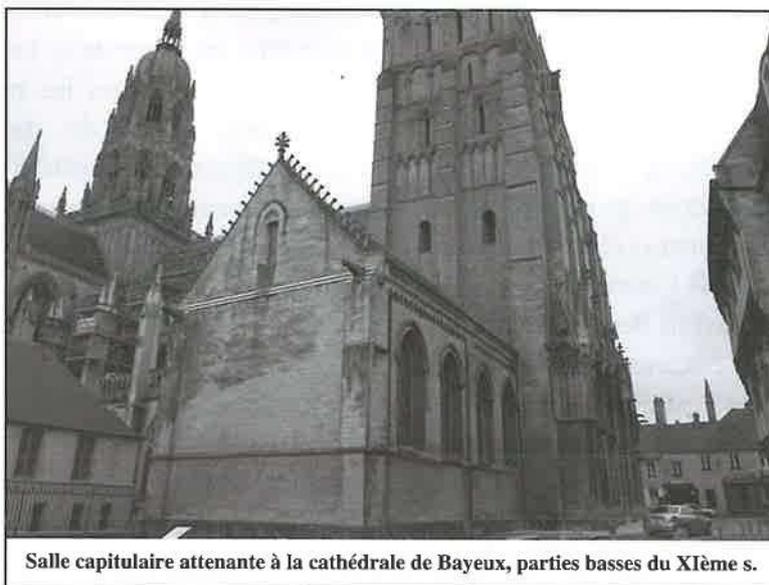
Cette salle du chapitre est incluse

dans le périmètre du cloître attaché à la cathédrale (comme dans le cloître d'une abbaye) ou à l'intérieur de la cathédrale quand celle-ci est fortifiée. La présence du cloître souligne la fonction de chœurs des offices quotidiens (au nombre de huit) des chanoines. C'est dans le chœur de la cathédrale que se déroulent les "heures" : de "matines" à "complies". En outre ils assistent ensemble à la messe chaque matin. Le cloître est le lieu de déambulation et de méditation entre ces différentes prières du jour.

A cet ensemble : cathédrale, cloître, salle capitulaire, s'ajoutent la "librairie" (la bibliothèque) et souvent des échoppes proposant la vente d'objets et d'ouvrages religieux.

A partir du XIV^{ème} siècle, surtout, un certain relâchement s'insinue dans la règle de vie. La plupart des chanoines se font remplacer aux offices par les vicaires de la cathédrale ou des paroisses voisines, les chapelains des chapelles privées, urbaines,

conventuelles ou seigneuriales. Les chanoines résident tous dans des demeures privées, véritables petits hôtels particuliers. Nous avons là, peut-être, une réponse à la question que nous nous posions dans l'article du n°37 de B.O.N.: comment étaient organisés



Salle capitulaire attenante à la cathédrale de Bayeux, parties basses du XI^{ème} s.

les séjours du chanoine Grand Trésorier, collecteur des dîmes à Bernières.

La grande Trésorerie qui, rappelons-le s'élevait à l'emplacement des "Djinns", face à l'église, était une demeure canoniale comprenant des granges dîmières dont il subsiste encore un mur avec des contreforts à ressauts, rue du Vignoble, un second dans la cour de Monsieur Callewaert et de grands entrepôts derrière les Djinns, à l'emplacement des tennis et du camping, près du cours de la Seullles où circulaient les barques chargées de pierres d'Orival ou de Creully, de sel ou de grains. C'était un centre administratif et financier très important où devait s'activer un nombreux personnel incluant religieux et laïcs.

A l'évidence, c'est là que le Grand Trésorier devait résider ; il ne devait se déplacer à Bayeux que dans les grandes occasions, d'autant que des courriers à cheval assuraient la transmission des documents.

Si vous avez l'occasion de flâner dans Bayeux et de redécouvrir la richesse du patrimoine exceptionnel de cette ville, prenez la rue de la Maîtrise, face à la cathédrale : vous découvrirez deux maisons canoniales : l'une du XIVème

siècle au n° 13, l'autre du XIIIème siècle, au n° 15.

Près de la cathédrale subsiste la salle capitulaire dont l'intérieur est visible lors des visites guidées ; le cloître ayant disparu, on voit, en contrebas la bibliothèque ; ne soyez pas déroutés par l'allure "moderne" de la partie supérieure, c'est une restauration du XIXème siècle.

Bayeux, c'est le nez en l'air qu'il faut la sillonner, un dimanche matin, avant la foule des touristes... un vrai bonheur tout simple...

LES PANNEAUX DE B.O.N.

Par Jean-Paul MAYER

En 2009, B.O.N. avait financé, conçu et réalisé une première série de trois « panneaux du Patrimoine », en lave émaillée, et qui avaient été installés, l'un place du 6-Juin, le second place de l'Eglise et le troisième rue Montauban sur la Sergenterie.

L'association a continué cette série en 2010, en réalisant trois autres panneaux : l'un rue du Régiment de la Chaudière sur le Clos Chantepie, l'autre sur le pavillon est du château de Sémilly, l'autre enfin sur la porte de la Mer du même château¹.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle série, non de trois panneaux, mais de cinq, que B.O.N. vient de réaliser !

Un premier à l'Office de Tourisme, évoquant l'ancien chemin de fer qui passait autrefois à Bernières.

Un second, rue du Régiment de la Chaudière, présentant l'architecture balnéaire des XIXème et XXème siècles.

Un troisième, à l'angle de la rue de la Corderie et de l'Abbé-Blin, consacré aux puits de Bernières.

Un quatrième, situé rue Armandine-Peuvret, évoquant les anciennes maisons d'artisan du village. Quant au cinquième, installé en haut de la rue Montauban, au carrefour de la rue de l'Abbé-Hebert, il nous fera prendre conscience de la beauté des murs anciens de Bernières !

Au total, c'est donc une série de onze « panneaux du Patrimoine » qui jalonnent aujourd'hui les rues de Bernières et que vous pourrez découvrir soit au hasard de vos promenades, soit en suivant l'itinéraire présenté par B.O.N. dans une plaquette – en quadrichromie, s'il vous plait ! - en vente dans les lieux habituels de diffusion de l'association (Office de Tourisme, Bureau de Tabac, ...) au prix modique de 1 € 50 !

Et bien sûr, il existe une version anglaise de cette plaquette, tout comme les panneaux qui sont bilingues. Nous pensons évidemment à nos amis étrangers qui sont en visite à Bernières.

¹ Cf. B.O.N. n° 35, décembre 2009 et n°36, juin 2010

Les cinq derniers « panneaux du Patrimoine » réalisés par B.O.N.

La gare de Bernières The Bernières railway station

L'Office de Tourisme explore l'ancienne gare de Bernières, située sur la ligne de Caen à La Hague.
C'est la gare de Caen Saint-Martin à Lorient, en route en deux temps : le 30 juin 1875 entre Caen et Luc et le 31 août 1875 jusqu'à Caudebec. Le jeudi 10 mai 1886, elle est exploitée par la Compagnie du Chemin de fer de Caen à La Hague.

1950 sous l'impulsion de l'État.
La gare de Bernières est alors transformée en « arrêt des cars », puis, dans les années 1960, en dépôt et bureaux, aujourd'hui Office de Tourisme.



The station office is located in the old train station of Bernières, which was on the coastal line Caen to the sea. Starting from the Caen Saint-Martin station and ending in Caudebec, this line was opened in two phases on the 30th of June 1875 between Caen and Luc and subsequently extended to Caudebec on the 31st of August 1875.

The station of Bernières, opened in July 1876, was designed to be a simple structure like the Langrune railway station. However, from the beginning, the railway line quality became successful, leading to an increase in the number of carriages in 1900, causing the site to be built between Luc and Caudebec. It was only used for the transportation of goods, and that until 1933, later during the busy season from the start of the 1950s.

The railway began to operate as a depot in 1933. During the Second World War, the Germans did not hesitate to use the site, which occurred twice during the landing of 1944.

With the constant decline of railway traffic, the Bernières railway station was officially closed in 1950, and permanently in 1952. It was then transformed into a bus station, and later into a 'Spécial d'été' station into the Tourist Office.

Association Bernières Optique Nouvelle juin 2011

Architecture balnéaire à Bernières Seaside architecture in Bernières

C'est sous le second Empire que prennent la forme des bords de mer et l'implémentation des Parcs pour la côte normande grâce au chemin de fer qui met la Normandie à la hauteur de Paris. C'est les années 1850-1870 l'architecture des promeneurs de bord de mer qui se multiplie sur les côtes de la Manche et se différencie par les matériaux de ville. L'architecture normande s'inspire de la ville de Paris, influencée par les architectes parisiens et les artistes du Pays d'Auge. Ils s'inspirent par conséquent, d'abord dans les stations balnéaires parisiennes et londonniennes. Les villes d'un littoral normand, qui se développent jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, sont caractérisées par des styles très différents. On trouve ainsi des styles très variés de la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le style de l'architecture balnéaire à Bernières est influencé par les styles de la ville de Paris. Les styles de l'architecture balnéaire à Bernières sont caractérisés par des styles très différents. On trouve ainsi des styles très variés de la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.



It was during the Second Empire period that the fashion of sea bathing began, together with the Norman stations for the Normandy coast, thanks to the train connection with Paris. It was during the 1850s-1870s that the architecture of the seaside towns of the coast of the English Channel developed, influenced by the styles of Paris, inspired by the architects of the Pays d'Auge. They were inspired, first of all, by the Parisian and London seaside stations.

The seaside houses of coastal Normandy, which developed from the 1850s to the end of the Second World War, are characterized by very different styles. One finds very different styles from the end of the 19th century to the 1930s. Most of these styles are developed in the style of the Belle Époque in order to herald the Second Empire style.

Les premières villas appartenant à Bernières dans les années 1850. Plus de nombreux autres sont bâties de la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les styles de l'architecture balnéaire à Bernières sont caractérisés par des styles très différents. On trouve ainsi des styles très variés de la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le début de ces villas peut dater de 1849-1850 au début de la Belle Époque. Les styles de l'architecture balnéaire à Bernières sont caractérisés par des styles très différents. On trouve ainsi des styles très variés de la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Association Bernières Optique Nouvelle juin 2011

Les puits de Bernières The wells of Bernières

Pour répondre aux besoins domestiques et aux besoins des exploitations agricoles et industrielles, Bernières ne dispose ni de rivières, ni de sources, mais possède une multitude de puits de pierre ou de béton, répartis sur tout le territoire. Ces puits ont été construits à différentes époques, de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Ils ont été construits par des artisans locaux, utilisant des matériaux locaux. Ils ont été construits dans des endroits stratégiques, souvent près des fermes ou des exploitations agricoles.

Les puits de Bernières sont répartis sur tout le territoire. Ils ont été construits à différentes époques, de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Ils ont été construits par des artisans locaux, utilisant des matériaux locaux. Ils ont été construits dans des endroits stratégiques, souvent près des fermes ou des exploitations agricoles.



These wells were carefully dug and bricked. They reached the water table from a very small number of meters, which allowed them to be used for a long time. In some cases, they were used for irrigation. The wells were built by local craftsmen, using local materials. They were built in strategic locations, often near farms or agricultural plots.

After the establishment by the municipality of a network of 'wells' in 1920, it was then replaced by a network of 'wells' in 1920. It was then replaced by a network of 'wells' in 1920. It was then replaced by a network of 'wells' in 1920.

Association Bernières Optique Nouvelle juin 2011

Une maison d'artisan A house of craftsman

À Bernières, parmi les différents types de constructions à usage d'habitation, on trouve un grand nombre de petites maisons anciennes, de 1800 à 1850, situées dans des zones rurales. Ces maisons ont été construites par des artisans locaux, utilisant des matériaux locaux. Elles ont été construites dans des endroits stratégiques, souvent près des fermes ou des exploitations agricoles.

Les maisons d'artisan à Bernières sont caractérisées par des styles très différents. On trouve ainsi des styles très variés de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Elles ont été construites par des artisans locaux, utilisant des matériaux locaux. Elles ont été construites dans des endroits stratégiques, souvent près des fermes ou des exploitations agricoles.



This type of house, often simple and built with local materials, was used for a long time. In some cases, they were used for irrigation. The houses were built by local craftsmen, using local materials. They were built in strategic locations, often near farms or agricultural plots.

These houses were built by local craftsmen, using local materials. They were built in strategic locations, often near farms or agricultural plots. They were built in strategic locations, often near farms or agricultural plots.

Association Bernières Optique Nouvelle juin 2011

Les murs de Bernières The walls of Bernières

Les murs de Bernières sont constitués de pierres locales, souvent de taille moyenne. Ils ont été construits à différentes époques, de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Ils ont été construits par des artisans locaux, utilisant des matériaux locaux. Ils ont été construits dans des endroits stratégiques, souvent près des fermes ou des exploitations agricoles.

Les murs de Bernières sont constitués de pierres locales, souvent de taille moyenne. Ils ont été construits à différentes époques, de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Ils ont été construits par des artisans locaux, utilisant des matériaux locaux. Ils ont été construits dans des endroits stratégiques, souvent près des fermes ou des exploitations agricoles.

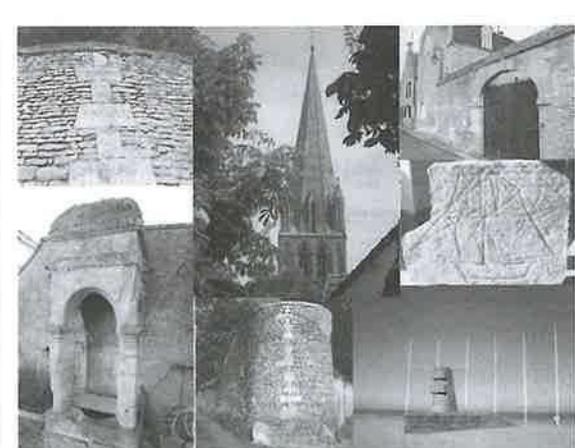


The walls of Bernières are made of local stones, often of medium size. They were built at different times, from the end of the 18th century to the end of the 19th century. They were built by local craftsmen, using local materials. They were built in strategic locations, often near farms or agricultural plots.

The walls of Bernières are made of local stones, often of medium size. They were built at different times, from the end of the 18th century to the end of the 19th century. They were built by local craftsmen, using local materials. They were built in strategic locations, often near farms or agricultural plots.

Association Bernières Optique Nouvelle juin 2011

DECouvrez LE PATRIMOINE HISTORIQUE DE BERNIÈRES-SUR-MER



Avec cette plaquette, vous allez parcourir un itinéraire jalonné de panneaux explicatifs qui vous feront découvrir différents aspects de la richesse patrimoniale de Bernières-sur-Mer

Bernières
Optique
Nouvelle

Grâce à votre soutien, B.O.N. compte poursuivre les années prochaines cette campagne de réalisation de panneaux du Patrimoine afin de compléter ce circuit découverte. Vos commentaires et suggestions seront les bienvenus ... comme toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre B.O.N. ! Surtout, n'hésitez pas à nous apporter votre soutien !

Maison boutique



La Demeure du Lin

La maison vous invite à découvrir:
articles en lin, tissu au mètre,
vêtements et accessoires,
meubles neufs et d'antiquaire,
vaisselle et objets de décoration, etc...

LISTE DE MARIAGE

Un univers magique pour un intérieur unique

Horaires d'ouverture:
du mardi au samedi inclus : 14 h à 19 h
dimanche : 15 h à 19 h
fermé le lundi

Hameau de La Mare • 14610 ANGLERSY (Route D79)
Tél. 02 31 80 35 46 • www.vanadoo.fr
Facilité de paiement : 3 fois sans frais à partir de 300€



BURES FLEURS



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

Commandez par ☎ et réglez par



404, route de Langrune - 14570 ST-AUBIN-MER
☎ 02 31 97 17 03



MENSUISERIES Stéphane MAHEUX

Portes - Fenêtres - Stores - Volets

168, rue du Général Leclerc - 14990 BERNIÈRES-SUR-MER

☎ 02 31 97 48 33 - ☎ 06 08 10 13 63

Au Cours des Halles

HESLOUIS FRANCIS

4, rue Foch
14750 St Aubin/Mer
Téléphone : 02 31 96 58 94



Remi AUBRIL

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLES
Viandes de 1^{re} Qualité
MAISON DE CONFIANCE
31, rue de la Mer
14470 Courseulles Mer
Tél. 02 31 37 45 02

Tapiserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition



Tenture murale, confection de rideaux,
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

157, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 96 69 77 Fax: 02 31 96 60 07



RENAULT

S.A.R.L. Garage M. THOMAS
Agent

Route de Courseulles • 14990 BERNIÈRES-SUR-MER • Tél. 02 31 96 45 43

Hair Marine

Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

5, rue Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

Journée continue
Vendredi et Samedi

Boutique
l'Air Marin

Déco
Senteur
Carterie-Vêtements

Saint-Aubin/mer 02.31.97.26.36



Beaudoux SARL
Image - Son - Électroménager - Antennes

400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30-12h 14h-19h

Z.I. Route de Revières - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40



CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence Bleu Marine Immobilier
près de chez vous

**BLEU
MARINE**
IMMOBILIER

à BERNIERES SUR MER
85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10



Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

Ecole d'équitation & poney-club



Promenade chevaux, poneys

Pension chevaux, poneys



11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81

Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

A
ANQUETIL

imprimerie
Offset
Numérique

groupement
imprifrance
L'art de faire la meilleure impression

PEFC
PEFC/10-31-1279

IMPRIM'VERT®

SIEGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE

16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

